

A Perpignan, le grand déni de la municipalité RN face au réchauffement climatique

« Libération » : par Solange de Fréminville correspondance à Montpellier
Publié le 14/10/2026 à 8h58

Dans la préfecture des Pyrénées-Orientales, conquise en 2020 par Louis Aliot, la voiture reste reine et les ambitions environnementales très contenues, malgré les effets de plus en plus concrets du dérèglement.

Des voitures partout. Sur les boulevards, les avenues, dans les rues, on ne voit que ça à Perpignan (Pyrénées-Orientales), roulant sur la chaussée ou garées sur les côtés. Dans cette ville méditerranéenne de 121 000 habitants pourtant plate et ensoleillée ne passent que quelques trottinettes et, rarement, des vélos, là où des marquages au sol désignent des voies partagées par les bus et les bicyclettes, ou autorisent celles-ci à rouler à contre-sens. Et pour cause : *«Tout ce qui est grande avenue, je ne prends pas : trop dangereux»*, déclare tout net Annick, 54 ans, descendue de sa bécane. Emilie, 27 ans, qui fait ses trajets quotidiens à vélo, les évite, elle aussi : *«C'est tout le temps à contre-sens des voitures et elles ne ralentissent pas. Je fais un petit détour pour récupérer la piste cyclable.»* Il n'y en a qu'une en centre-ville, à double sens et séparée des voitures, et une autre, au sud, en direction de l'université. Ailleurs, sur les trottoirs où se distinguent des bandes cyclables le plus souvent peu visibles, des piétons marchent dessus.

Maire RN de Perpignan depuis 2020, Louis Aliot n'a pas pris le tournant engagé par une grande partie des édiles face au réchauffement climatique. Dans des communes de toutes tailles ont fleuri les alternatives à l'autosolisme – le fait de se déplacer seul dans son véhicule –, les plantations d'arbres, les freins mis à l'urbanisation, ou encore la désimperméabilisation des sols. Un mouvement auquel semble résister la préfecture des Pyrénées-Orientales, de manière d'autant plus étonnante que le département a souffert plus qu'aucun autre de la sécheresse depuis quatre ans, au prix de fortes restrictions d'eau, de ravages parmi la biodiversité et d'une agriculture en péril. Quant à la mortalité liée aux vagues de chaleur, elle a été multipliée par treize à Perpignan depuis les années 90, un record en France, selon la revue scientifique de référence *The Lancet*. En cause, la forte densité bâtie et l'usage de matériaux sombres – du goudron, partout – créant d'intenses îlots de chaleur.

Ville «défavorable au vélo»

Las, lors de la dernière campagne des élections municipales, l'édile RN n'a lancé en matière environnementale que deux propositions coûteuses et controversées, *«une usine de dessalement de l'eau de mer»* et *«des retenues collinaires»*, en plus d'un programme étique et flou face au changement climatique. Tout en pilonnant sa cible favorite : la loi ZAN (zéro artificialisation nette) destinée à freiner l'urbanisation. Une fois réélu, il n'a pas nommé d'adjoint à l'environnement. Et la mairie, sollicitée par *Libération* pour présenter ses projets en la matière, n'a pas répondu à nos questions.

Résultat parmi d'autres de cette passivité : la cité méditerranéenne est *«défavorable au vélo»*, a jugé en 2025 le baromètre des villes cyclables de la Fédération française des usagers de la bicyclette. Et dans un classement établi en 2023 par l'Insee, la métropole traînait à la dernière place parmi les quarante plus grandes agglomérations en matière de mobilités alternatives pour les trajets domicile-travail. Même l'usage des

transports en commun est dérisoire. *«Ici, malheureusement, la priorité est toujours donnée à la voiture, à part dans l'hypercentre où la piétonnisation progresse un peu»*, déplore Lanza Bertucci-Domergue, de l'association Vélo en Têt.

Dans la ville en surchauffe, où l'on cherchait l'ombre jusqu'à la fin du mois de septembre sous les platanes et dans les rues étroites, il n'y a de jeunes arbres, plantés ces dernières années, qu'en de rares endroits, par exemple au square Jeantet-Violet ou devant le lycée Arago. Seules trois écoles ont bénéficié de «cours oasis», désimperméabilisées et végétalisées. En revanche, l'étalement urbain se poursuit. Ainsi, au Mas Delfau, sur des terrains agricoles, avec des bureaux et un espace de loisirs aquatiques, ou encore, dans le secteur du Pou de les Colobres, un projet de 800 logements sur des espaces naturels. Et la métropole de Perpignan prévoit de s'agrandir encore, d'après le schéma de cohérence territoriale (Scot) de la plaine du Roussillon. *«Le scénario d'urbanisation repose sur des prévisions démographiques exagérées, très supérieures à celles de l'Insee, il n'y a pas de tensions sur l'habitat au vu des 14 % de logements vacants et les risques d'inondation sont importants»*, fustige Simon Popy, président de France Nature Environnement Occitanie-Méditerranée qui a déposé un recours au tribunal administratif en août 2024, toujours en attente d'un jugement.

D'autres communes RN concernées

«Il y a zéro politique sérieuse sur les questions écologiques», tacle aussi Nicolas Berjoan, cosecrétaire régional des Ecologistes. Et de s'agacer : *«Le maire réagit seulement quand il pense que la critique peut lui faire du tort, par exemple sur la chaleur intenable dans les écoles.»* Après les canicules de mai-juin, face aux protestations des enseignants et des parents, la mairie a annoncé in extremis un «plan climatisation» pour les écoles sur plusieurs années. Ni rénovation énergétique, ni moyens low-tech de rafraîchissement, contrairement à d'autres municipalités.

L'inaction est tout aussi manifeste dans d'autres communes RN de la région Occitanie. Comme à Beaucaire (Gard), tenue par l'extrême droite depuis 2014. Jusque dans le centre historique, très minéral, c'est le règne du tout voiture. Pas de zone piétonne ni d'aménagement cyclable, à part *«des vestiges, route de Nîmes, et une voie verte, pas entretenue»*, selon Agnès Senicourt, de l'association Gard O Vélo. Côté végétalisation, rien en cœur de ville, hormis un îlot insalubre détruit qui doit laisser la place à un petit jardin. *«Ils font le minimum, en fonction des normes environnementales qui s'imposent»*, estime Luc Perrin, opposant municipal, qui vilipende par ailleurs *«les abattages de vieux platanes et de micocouliers sur le chantier de Sud Canal et celui de la base nautique»*. A Carcassonne (Aude), Christophe Barthès a d'emblée pris le contre-pied des politiques environnementales. A peine élu maire fin mars, il a ordonné *«l'éclairage continu toute la nuit»*, mettant fin à l'extinction partielle des lampadaires destinée à économiser de l'énergie et protéger la biodiversité.